



Endettement et remboursement

Par **iisabelle**, le **04/06/2009** à **18:58**

Bonjour,
Un huissier a t'il le droit de demander un remboursement mensuel sur 6 mois de 566 euros (sur un salaire unique de 1 300 euros, 640 euros de CAF et 4 enfants à charge (13, 7, 6 et 2 ans)), en échange d'une remise sur les intérêts ?
Sachant que la remise avoisine tout même les 2 500 euros. Nous nous sommes dit mon mari et moi que nous ne pouvions pas nous permettre de refuser une telle remise, même en sachant pertinemment que nous serions "méchant dans la m..ouise" avec tout ce que nous avons à payer par mois.
Nous lui donnons, mais j'aimerais savoir s'il a le droit de réclamer autant au vu de l'endettement ??
Merci d'avance.
iisabelle

Par **Solaris**, le **04/06/2009** à **20:37**

Bonjour,
Oui. C'est surtout que l'huissier a parfaitement le droit également d'exiger la totalité et sans délai.... alors un délai de 6 mois avec une remise des intérêts est peu être une opportunité.

Par **iisabelle**, le **05/06/2009** à **15:52**

Merci pour la rapidité Solaris, bonne continuation.
iisabelle